

Entrée en 3^e année de Licence

année universitaire 2018-2019

Entreprises et institutions – Le Magistère – Marque – Médias – Ressources humaines et conseil

Le CELSA propose une formation en Sciences de l'information et de la communication de trois années. Il accueille les étudiants à partir de la 3^e année de Licence dans l'un des cinq parcours:

- Entreprises et institutions
- Le Magistère
- Marque
- Médias
- Ressources humaines et conseil

Concours d'entrée

Tous les étudiants ayant suivi avec succès⁽¹⁾ un cycle de deux années d'études supérieures, en établissement public ou privé, français ou étranger, ou ayant effectué deux années de scolarité d'une classe préparatoire aux grandes écoles (avec obtention de 120 crédits ou admission à un niveau Bac + 3) peuvent constituer un dossier d'inscription au concours.

Les candidats qui ne relèvent pas des voix d'accès spécifiques ci-dessous (voir Processus d'admission) passent une épreuve écrite d'admissibilité.

Les étudiants des pays où le français n'est pas langue officielle devront justifier d'un bon niveau de français (DELFB niveau B2, DALF niveau C1, TEF niveau 4, TCF, diplômes délivrés par le SELFEE...).

Il n'y a pas de limite d'âge.

Processus d'admission

L'admissibilité précède l'épreuve orale d'admission. Elle prend la forme d'une épreuve écrite ou d'un dossier pour les voies spécifiques.

1. Ils devront être en mesure de présenter l'attestation de réussite lors de la rentrée universitaire.

Les épreuves écrites d'admissibilité

Réflexion et analyse

L'épreuve se compose de deux exercices de même importance. Elle dure 4 heures.

Les deux copies sont évaluées en fonction des qualités de réflexion, d'analyse, d'argumentation, d'écriture, et de la pertinence des références mobilisées

Premier exercice

Réflexion argumentée sur un thème donné. Il met en évidence les connaissances que le candidat est capable de mobiliser à propos d'une question de société qui touche à la communication. La thématique du sujet proposé est commune à l'ensemble des cinq parcours.

Second exercice

Analyse de document(s) – par parcours. Il évalue l'intérêt du candidat pour les questions de communication propres au parcours choisi. L'exercice, différent pour chaque parcours, porte sur un ou plusieurs documents qu'il s'agit d'analyser à partir d'un questionnaire donné.

Voies d'accès spécifiques

Voies Paris-Sorbonne et UPMC :

Les étudiants de l'université Paris-Sorbonne des UFR de Grec, Latin, Langue française, Littérature française et comparée, Philosophie, Sociologie et informatique pour les sciences humaines, Histoire et géographie et aménagement, Langues étrangères appliquées (LEA), Études ibériques et latino-américaines, Études anglophones, Études arabes et hébraïques, Études italiennes, Études slaves, Art et archéologie, intéressés par une intégration en 3^e année de Licence au CELSA, sont

dis-pensés des épreuves écrites à condition de justifier d'une moyenne au moins égale à 12 aux deux années précédentes (L1 et L2 ou L2 et L3) accomplies en présentiel à Paris-Sorbonne

Ces dispositions s'appliquent aussi aux étudiants inscrits à l'université Pierre et Marie Curie, intéressés par une intégration en 3^e année de Licence au CELSA : moyenne de 12 au moins au cours des deux précédentes années.

Voies BEL, Banque L-SES, Ecole des Chartes :

Les étudiants des Khâgnes A/L ou B/L ou inscrits en 2^e année de classe préparatoire à l'Ecole nationale des chartes, souhaitant être dispensés des épreuves écrites du concours du CELSA, doivent, lors de l'inscription aux concours d'entrée aux Ecoles Normales Supérieures ou à l'Ecole nationale des chartes, cocher la case CELSA dans le logiciel d'inscription à la BEL ou à la banque L-SES. Après communication des résultats des ENS ou de l'ENC, les étudiants ayant obtenu des notes supérieures à un total défini par le CELSA, seront déclarés admissibles au CELSA et ne passeront que les épreuves orales d'admission dans le parcours de leur choix.

Voies IUT Info-Com :

Les étudiants de deuxième année inscrits en IUT spécialité Information - Communication, intéressés par une intégration en 3^e année de Licence au CELSA, sont dispensés des épreuves écrites dès lors que leurs candidatures sont transmises par les chefs de département. Cette disposition concerne aussi certains départements IUT spécialité GEA d'Ile-de-France.

Voie Admissible ENS :

Les étudiants admissibles aux concours d'entrée aux Ecoles Normales Supérieures sont dispensés des épreuves écrites (l'année du concours aux ENS et l'année suivante) ; ils ne s'inscrivent que pour les épreuves orales d'admission dans le parcours de leur choix

Les épreuves orales d'admission

Entretien avec un jury (coef. 8)

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites ou après l'examen de leur dossier pour les voies d'accès spécifique sont reçus par une commission d'admission correspondant au parcours choisi. Les commissions sont composées de professionnels et d'enseignants-chercheurs du CELSA. L'entretien a pour objectif d'apprécier la motivation du candidat et l'adéquation de son profil au parcours.

Examen oral d'anglais (coef. 2)

Les candidats écoutent pendant 15 minutes l'enregistrement d'un extrait (d'environ 5 minutes) d'une

émission de radio (la prise de notes est autorisée). Ils doivent être ensuite capables de le résumer et de répondre aux questions d'un jury anglophone. Cette épreuve vise à apprécier le niveau de compréhension et d'expression des candidats

Proclamation des résultats

L'ensemble des résultats est transmis au jury d'admission qui arrête, en fonction de la moyenne obtenue à l'oral et des places disponibles la liste des candidats admis, éventuellement complétée par une liste d'attente.

Les résultats sont proclamés par parcours.

Conseils bibliographiques

La lecture des ouvrages cités est fortement recommandée. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle. Lors de l'oral, le candidat pourra être interrogé à propos de deux ouvrages de la sélection suggérée ci-dessous

Pour la préparation de l'ensemble des épreuves (tous parcours)

AÏM (Olivier) et BILLIET (Stéphane). - *Communication*. - Paris : Dunod, 2015.

BARTHES, (Roland). - *Mythologies*. - Paris : Seuil, 1970.

BONNAFOUS (Simone) et JOST (François). « Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel ». *Réseaux*, Hermès Sciences, Paris, n° 100, 2000.

BOUGNOUX (Daniel). - Introduction aux sciences de la communication. - Paris : La Découverte, 2002.

JEANNERET (Yves). - *Y-a-t-il vraiment des technologies de l'information ?* - Villeneuve d'Ascq : Septentrion, 2011.

WINKIN (Yves), dir. - *La nouvelle communication*. - Paris : Le Seuil, 2000.

Pour la préparation des épreuves par parcours (écrites et orales)

Entreprises et institutions

d'ALMEIDA (Nicole). - *Les promesses de la communication*. - Paris : PUF, 2006.

CHARAUDEAU (Patrick). - *Le discours politique : les masques du pouvoir*. - Paris : Vuibert, 2005.

NEVEU (Erik). - *Une société de communication ?* - Paris : Montchrestien, 2006.

Le Magistère

ECO (Umberto). - *Le signe : histoire et analyse d'un concept*. - Paris : LGF, 1992.

SAINSAULIEU (Renaud), dir. - *L'entreprise : une affaire de société*. - Paris : Presse de Sciences PO, 1992.

VERBUNT (Gilles). *La société interculturelle*. - Paris : Le Seuil, 2001.

Marque

BAUDRILLARD (Jean). - *Le Système des objets*. - Paris : Gallimard, 1968.

COCHOY (Franck). - *Une histoire du marketing. Discipliner l'économie de marché*. Paris : La découverte, 1999.

« Les ressorts de la consommation. Consommer, donner, s'adonner », Revue du MAUSS, 2014/2 (n° 44).

Médias

FLICHY (Patrice). - *L'imaginaire d'internet*. Paris : La Découverte, 2001.

GABZEWICZ (Jean), SONNAC (Nathalie). - *L'industrie des médias à l'ère numérique*. Paris : La Découverte, 2013.

RIEFFEL (Rémy). - *Que sont les médias ? Pratiques, identités, influences*. - Paris : Gallimard, 2005.

Ressources humaines et conseil

MEDA (Dominique). - *Le travail, une valeur en voie de disparition ?* - Paris : Flammarion, 1995.

LE GALL (Jean-Marc). - *La gestion des ressources humaines*. - Paris : PUF, 2007.

VILLETTE (Michel). - *Sociologie du conseil en management*. - Paris : La découverte, 2003

Exemples de sujets de concours

1. Réflexion et analyse (durée : 4 heures)

Les deux questions sont indépendantes. Vous pouvez y répondre dans l'ordre de votre choix.

Question commune à l'ensemble des parcours réflexion argumentée (coef. 4)

Dans l'essai *Pour une écologie de l'attention* qu'il publie en 2014, Yves Citton écrit :

« Les attractions et les distractions qui occupent présentement notre médiasphère émanent directement de la domination qu'exerce le régime d'alerte sur nos dispositifs mass-médiatiques, en liaison directe avec leur mode de financement. Avec sa dose quotidienne de scandales, de catastrophes et de discours de « crise », le mode de l'alerte est en effet celui qui permet le plus rapidement et le plus facilement de capturer notre

attention dans le court terme qui constitue l'horizon de l'audimat et des annonceurs. »

A la lumière de l'ensemble de vos connaissances (vos lectures, vos pratiques, vos expériences), vous discuterez cette citation d'un point de vue communicationnel ?

Vous disposez de huit pages maximum pour traiter ce sujet

Question spécifique : analyse de document(s) (coef. 4)

Entreprises et institutions

Vous analyserez les trois visuels de la campagne « Paris 2024 » proposés en identifiant les logiques communicationnelles à l'œuvre et en soulignant, le cas échéant, les tensions qu'elles véhiculent.

Vous disposez de quatre pages maximum pour répondre

Le Magistère

Voici deux affiches d'une exposition récente, au Musée du Jeu de Paume, intitulée « Soulèvements », dans laquelle figuraient un grand nombre d'images de mouvements sociaux, dont les deux photographies ci-dessous. Il n'est pas nécessaire d'avoir vu l'exposition pour répondre aux questions.

D'après-vous, selon quels critères et selon quelles logiques communicationnelles ont été conçues ces affiches (développez un point de vue personnel argumenté) ?

Quelle place ces affiches occupent-elles, selon vous, dans l'espace urbain

Marque

Comment définissez-vous un échec communicationnel pour une marque ?

Vous répondrez à cette question en mobilisant vos propres connaissances et les trois documents qui suivent.

Vous disposez de quatre pages maximum pour répondre à cette question.

Document 1 : Photo.

Document 2 : Couverture du magazine Simply you Carrefour

Document 3 : Vuitton contraint de faire disparaître sa malle de la place Rouge. Le maroquinier français avait installé une malle géante au milieu de la place, classée au Patrimoine de l'Unesco. Les critiques ont été telles que le Kremlin a exigé que celle-ci soit démontée.

Le Monde 27.11.2013 à 13h07 | Nicole Vulser et AFP

Médias

L'expression « tribunal médiatique » a récemment été beaucoup utilisée en France. Vous en trouverez un exemple dans la dépêche AFP reproduite ci-dessous, à titre d'illustration. Dans un propos argumentatif et distancié, vous expliquerez ce que cette expression « tri-

bunal médiatique » signifie et révèle. Dans votre réponse, vous vous intéresserez aux pratiques, aux productions et aux représentations médiatiques concernées.

Document 1 : Le Syndicat national des journalistes appelle Fillon à "se ressaisir" – AFP

Paris, 12 fév 2017 (AFP) - élections-présidentielle-partis-LR-France2017-médias-presse

Vous disposez de quatre pages maximum pour traiter ce sujet.

Ressources humaines et conseil

Dans beaucoup de métiers, les salariés sont soumis à des contraintes vestimentaires. Certaines entreprises choisissent de les formaliser sous forme de « recommandations » appelées « Dress code ». Vous analyserez de manière argumentée les extraits du dress code de la banque suisse UBS.

Vous disposez de quatre pages maximum pour répondre à cette question